

C.P.A.

CONFÉDÉRATION DES PRODUCTEURS AUDIOVISUELS

Syndicat des **P**roducteurs **E**t **C**réateurs d'émissions de **T**élévisions
Syndicat des **P**roducteurs de **F**ilms d'**A**nimation
Union **S**yndicale de la **P**roduction **A**udiovisuelle

COMMUNIQUÉ

**ACCORDS ENTRE YOUTUBE ET LES SOCIÉTÉS D'AUTEURS :
RIEN N'EST RÉGLÉ !**

Les producteurs audiovisuels regroupés au sein de la CPA entendent rappeler qu'ils sont les cessionnaires exclusifs, dans le cadre des contrats qu'ils concluent avec les auteurs et conformément aux dispositions légales, des droits d'exploitation des œuvres et des programmes audiovisuels. A ce titre, les producteurs, et eux seuls, sont titulaires du droit d'autoriser ou d'interdire leurs exploitations.

En conséquence, les différents accords annoncés entre un opérateur américain et les sociétés d'auteurs, sans la moindre consultation des producteurs, ne peuvent trouver à s'appliquer que sur les seuls programmes que cet opérateur a été autorisé à diffuser par le producteur ou son ayant-droit, et sous réserve que les contrats d'auteurs correspondants permettent effectivement un mécanisme de rémunération directe des auteurs au titre de telles exploitations.

La CPA regrette la confusion entretenue par certaines sociétés d'auteurs entre un mécanisme d'organisation de la rémunération des auteurs et une licitation collective à laquelle les producteurs sont totalement opposés. Une telle licitation aurait pour conséquence directe et immédiate de mettre en péril toute l'économie du financement de la production de tous les programmes audiovisuels, en compromettant notamment les exclusivités accordées aux diffuseurs ayant permis ce financement, et serait en conséquence évidemment contraire à l'intérêt de l'ensemble de la filière audiovisuelle y compris des auteurs.

La CPA restera vigilante quant au respect de ces principes, sans lesquels une offre légale large et diversifiée, à laquelle les producteurs audiovisuels sont particulièrement attachés, ne saurait se développer.

Le 6/12/2010

La Confédération des Producteurs Audiovisuels (CPA) a été fondée en février 2010 par le SPECT, le SPFA et l'USPA. Ses 200 membres sont présents dans tous les genres de programmes et regroupent environ 80% de la production et de la distribution en France.